

Appel d'offres

SOUTIEN AUX PROJETS DE MISE EN RÉSEAU REGIONALE ET THÉMATIQUE DES ASSOCIATIONS DE DIPLÔMÉS

Objectif

Depuis sa création, 20 000 étudiants ont terminé leurs études binationales ou trinationales avec un **double diplôme** en poche. Indépendamment du cursus effectué, tous sont multilingues et ont appris à évoluer dans un contexte interculturel. Afin de les soutenir en vue de leur parcours professionnel, l'UFA souhaite leur offrir l'opportunité de se construire le plus tôt possible un **réseau personnel riche et varié**. Parallèlement au soutien octroyé à ses associations de diplômés dans le cadre des projets spécifiques qu'elles mènent, l'UFA soutient également des activités mises en œuvre conjointement par plusieurs associations de diplômés issues d'une même filière ou de filières différentes et implantées dans la même région.

Modalités de soutien

- Dans le cas idéal, au moins **trois associations de diplômés et cursus de l'UFA**, issues de préférence de **différentes filières**, prendront part au projet.
- Dans le cas idéal, **20 étudiants ou diplômés**, dont **5 par cursus ou par association** participeront au projet.
- Le suivi administratif de l'ensemble du processus de soutien doit être assuré par un **(seul) interlocuteur principal** (association).

Dépôt des demandes

Le dépôt des demandes doit se faire au moyen du **formulaire prévu à cet effet**. La demande doit être dûment signée par le comité directeur de chacune des associations participant au projet et transmise trois mois au plus tard avant la date prévue pour le début de celui-ci. Les subventions à hauteur de **5 000 euros** maximum sont attribuées après étude du dossier par l'UFA. Un soutien supplémentaire émanant d'autres organisations est recommandé, à condition que la visibilité de l'UFA soit garantie.

Justificatif d'allocation

L'utilisation de l'allocation doit faire l'objet d'un justificatif d'utilisation des fonds qui devra être adressé à l'UFA par l'interlocuteur principal au plus tard le **10 décembre** de l'année en cours. Les crédits non dépensés devront être remboursés à l'UFA chaque année au plus tard le **15 décembre**.

Relations publiques

L'allocataire s'engage à **communiquer de façon explicite sur le soutien financier de l'UFA**. L'UFA met à disposition des associations de diplômés le **logo « label Alumni »** à publier dans leurs documents d'information, leurs programmes ou sur leur site Internet. Sur demande, l'UFA peut également transmettre de la **documentation** et des **objets publicitaires** à distribuer lors des manifestations soutenues. Les associations de diplômés souhaitant communiquer sur leurs activités (création d'association, rencontre ou autre projet) ont la possibilité de publier un **article** avec photos sur le site Internet de l'UFA. L'UFA se réserve le droit d'utiliser ces articles à ses propres fins.



Soutien financier

5 000 euros par projet

Dans le cadre de cet appel d'offres, l'UFA ne peut soutenir que **trois projets** par année civile.

Exemples de projets

Voyages d'études communs, séminaires, tables rondes, rencontres régionales...

Dernier délai de dépôt des demandes

30 septembre

[Formulaires et FAQs](#)

Contact

alumni@dfh-ufa.org